BTS TM – TRAITEMENT DES MATERIAUX Option Traitements Thermiques

OBJECTIFS

Le BTS TM – Le titulaire du BTS Traitement des matériaux (option traitements thermiques à partir de la deuxième année) modifie l'aspect structural d'un produit métallique afin d'en modifier les propriétés chimiques, physiques ou mécaniques. Le produit pourra par exemple avoir une meilleure résistance à des sollicitations mécaniques, à l'usure ou à la corrosion. Pour cela, le technicien supérieur participe aux choix, à la mise au point, à la réalisation et au contrôle des matériaux et de leurs traitements.

CONTENU ET METHODES MOBILISEES

La formation se compose d'enseignements généraux et d'enseignements professionnels :

Culture générale et expression ;
LV anglais ;
Mathématiques ;
Sciences Physique-Chimie Appliquées ;
Economie et gestion d'entreprise ;
Sciences et techniques industriels.

Un stage en milieu professionnel, d'au moins 6 semaines, est obligatoire en fin de première année.

La formation en apprentissage, en mixité de public, est proposée uniquement en deuxième année de BTS sur 23 semaines de cours. Cette modalité de formation comporte 35h de cours par semaine et inclus 1 heure de débriefing par semaine, qui permet, soit de faire un bilan en retour d'entreprise soit, de rattraper/adapter certains contenus de cours.

La formation se déroule en classe entière ou en groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées (cours, études de cas concrets, mises en situation, TP…).

POURSUITE D'ETUDE

Le **BTS TM** vise l'insertion professionnelle, il est possible de poursuivre en licence professionnelle (bac+3) ou en BUT dans le secteur du génie des matériaux.
Il est possible d'intégrer une école d'ingénieur (en voie scolaire ou en apprentissage) à l'issue de la formation.
Rejoindre une classe préparatoire ATS (Adaptation Technicien Supérieur) est également possible pour intégrer par la suite via un concours spécifique une école d'ingénieur (ENSAM,ESITC, INSA, ENI, ...).

PRE REQUIS

Avoir validé sa 1ère année de BTS TM sous statut Scolaire (bulletins de notes obligatoire).

MODALITÉS D'ADMISSION

Dépôt d'un dossier de candidature.
Validation de la motivation et de la cohérence du projet sur la base d'un entretien avec le Directeur délégué aux Formations de l'Établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage.
Validation du niveau scolaire minimum attendu par le conseil de classe du deuxième semestre de formation.

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires du premier et second semestre de formation, avis du conseil de classe du deuxième semestre. Entretien de motivation.

MODALITÉS D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel.
Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et Jury final.

DUREE INDICATIVE :

1ère année sous statut scolaire (34h hebdomadaire) : de septembre à mi-mai : Stage de 8 semaines en fin d'année.
2ème année sous statut apprenti (35h hebdomadaire) : de septembre à mai : 23 semaines de formation au Lycée (805h).

LIEU(X) DE FORMATION

Lycée Monge à Chambéry / entreprise

TARIF

Cout pédagogique (cout contrat) pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou la collectivité, dans le cadre du contrat d'apprentissage.

SIRET : 197 300 163 00049- APE 8559 A - N° Établissement : 0731302 u - N° déclaration d'activité : 82 73P000773

www.gretasavoie.fr

MON AVENIR PROFESSIONNEL UNE FORMATION LE GRETA www.gretaformation.fr

Nos CGV sont disponibles sur notre site internet : http://gretasavoie.com/sites/default/files/SAVOIE/PDF/cgv_gsa_finalise_web.pdf

Date de mise à jour 07/04/2022

POUR QUELS METIERS ?

Le technicien en traitement des matériaux exerce ses activités dans des unités de production, des entreprises de sous-traitance, des laboratoires de contrôle et d'expertise. Les secteurs qui recrutent sont nombreux : aéronautique, automobile, production d'énergie, médical, industrie mécanique, sport, orfèvrerie, sidérurgie, ... Bref, partout où on fait appel aux matériaux.
Les domaines d'intervention du technicien en traitement des matériaux sont variés : recherche et développement de nouveaux alliages et de leurs traitements, conduite d'installation et mise en œuvre de nouveaux process, gestion de la production, maintenance des installations, contrôle qualité et expertise, technico-commercial, ...

CONTACT

Lycée Monge
M. Jean-Marc Champlong
Directeur délégué à la formation professionnelle
Jean-marc.champlong@ac-grenoble.fr

04 79 33 39 09

LA VALEUR AJOUTEE DE NOTRE ETABLISSEMENT EN MATIERE D'APPRENTISSAGE :

- Des formations adaptées aux besoins des entreprises du territoire et complémentaires de celles de la formation initiale des lycées.
- Des formations dispensées sur des plateaux techniques disposant de matériels de qualité.
- Des conseils sur le choix d'une formation adaptée au projet professionnel.
- Des offres d'emploi en alternance proposées par les entreprises partenaires.
- Un accompagnement personnalisé pour la mise en relation avec les entreprises.
- Un accompagnement tout au long de la formation par un formateur référent. Il est en contact avec l'entreprise, pour évaluer le bon déroulement de l'alternance et veiller à l'adéquation des missions confiées en lien avec le référentiel du diplôme.
- Des formateurs professionnels issus du monde de l'entreprise ou des professeurs agrégés ou certifiés de l'Education nationale.
  Une sécurisation du parcours de formation de l'alternant en cas de rupture de contrat

Chiffres clés 2019-2020 sur l'ensemble des unités d'apprentissage du Greta Savoie

46% d'insertion professionnelle
46% poursuite d'étude

100% de réussite aux examens

90,9% d'apprentis très satisfaits/satisfaits du suivi pédagogique effectué par les UA

www.gretasavoie.fr

Nos CGV sont disponibles sur notre site internet : http://gretasavoie.com/sites/default/files/SAVOIE/PDF/cgv_gsa_finalise_web.pdf

Date de mise à jour 07/04/2022